

2016

Full but not Fool in English

Régis Meissonier

IAE School of Management, Montpellier University, France, regis.meissonier@umontpellier.fr

Follow this and additional works at: <http://aisel.aisnet.org/sim>

Recommended Citation

Meissonier, Régis (2016) "Full but not Fool in English," *Systèmes d'Information et Management*: Vol. 21 : Iss. 1 , Article 1.

Available at: <http://aisel.aisnet.org/sim/vol21/iss1/1>

This material is brought to you by the Journals at AIS Electronic Library (AISeL). It has been accepted for inclusion in Systèmes d'Information et Management by an authorized administrator of AIS Electronic Library (AISeL). For more information, please contact elibrary@aisnet.org.



éditorial

« Full but not Fool in English »

Régis MEISSONIER, *Rédacteur en Chef*

En 1996, la revue SIM voyait le jour et, parmi les articles qui allaient donc être les premiers à être publiés, un était co-écrit par Robert Zmud et Vikki Saga. Nos collègues américains avaient naturellement écrits et soumis leur recherche en anglais. Après avoir été évalué et accepté, le texte fut traduit en français sous le titre « *Introduction de logiciels de gestion dans des petites entreprises liées à une profession libérale* ». 20 ans plus tard, la revue SIM publie son premier numéro où tous les articles ont été soumis et publiés en anglais¹. Le contexte a donc bien changé... Si en 1996, il s'agissait de faciliter l'assimilation des recherches anglo-saxonnes à la alors naissante communauté SI francophone, l'objectif est aujourd'hui d'assurer une plus grande diffusion de ses écrits. Cette quête au rayonnement scientifique a nourri bien des débats et des controverses sur l'alignement de la recherche francophone aux standards académiques internationaux en Sciences de Gestion (la question de la langue anglaise n'étant d'ailleurs qu'un de ces standards).

D'un côté, le devoir des chercheurs est de rendre « publics » leurs travaux. Dès-lors que la question du « rendu public » implique d'être lisible par une audience internationale, le recours à l'anglais se présente comme une démarche rationnelle évi-

dente. Celle-ci est portée à son paroxysme à une époque où cette même diffusion (ensuite mesurée en nombre de citations) est déterminante sur la valorisation des carrières des chercheurs comme des revues scientifiques qui en sont un des médias privilégiés. D'un autre côté, plusieurs contre-arguments sont souvent avancés.

Le premier est d'ordre linguistique et concerne la préservation du sens original des écrits lorsqu'ils sont traduits. Au-delà des plus-values que les traducteurs et les « copy-editors » peuvent apporter, une langue est aussi un style littéraire adressé à celles et ceux qui en partagent les mêmes schémas syntaxiques et culturels. Dès lors que le sens dépend du style, la forme du contenu, le travail du chercheur d'écrire dans une langue qui n'est pas la sienne devient un exercice de re-construction sémantique plus qu'un travail pouvant être délégué à un traducteur. Le fait que l'un des plus emblématiques ouvrages de H. A. Simon, « *The Science of the Artificial* » ait été traduit par Jean-Louis Le Moigne et non par un simple traducteur est un témoignage de la complexité que peut revêtir l'exercice. Ce problème n'est donc pas nouveau mais concerne désormais toute la communauté des chercheurs même lorsque la richesse de leur réflexion ne nécessite pas le travail d'un exégète.

¹ Le précédent numéro (vol. 20, n°4) était déjà tout en anglais, mais il s'agissait d'un numéro spécial où la consigne avait été donnée aux auteurs français de traduire leur article avant publication.



Le second contre-argument est d'ordre moral et revient à considérer que les chercheurs francophones ont, par leurs écrits, un rôle à jouer dans la préservation du français sur la scène internationale. D'un point de vue sociétal, ce raisonnement est très policé si l'on considère que la préservation d'une langue revêt de la responsabilité des intellectuels dont ils seraient les gardiens de l'authenticité littéraire comme vernaculaire. D'un point de vue académique, le raisonnement est également réducteur car il néglige le fait que publier ses travaux en anglais demeure certainement le meilleur vecteur pour faire tinter davantage la recherche internationale du son de cloche francophone. En d'autres termes, SIM n'est pas en train de substituer les articles anglais aux articles français mais davantage de chercher la complémentarité des deux. Le fait que je continue à écrire l'éditorial dans ma langue maternelle, alors que tous les articles de ce numéro sont en anglais, doit être interprété comme un symbole fort. Le fait que la dénomination anglo-saxonne du nom de la revue soit « *French Journal of Management Information Systems* » témoigne également de notre volonté de soutenir la visibilité de la recherche francophone et ce au-delà d'une approche dogmatique dont les pourtours ne seraient dessinés que par des frontières géographiques et linguistiques. Nous ne suivons donc pas une logique du « *full (ou fool) in English* » qui serait susceptible, à terme, de drainer une masse critique d'articles conformés aux canons anglo-saxons dominants du moment alors que la politique scientifique de SIM est d'assurer la pluralité des approches théoriques, méthodologiques comme épistémologiques.

Les trois articles publiés, donc en anglais, dans ce numéro ont chacun été écrits ou co-écrits par des chercheurs francophones, ce qui témoigne de cette

volonté de diffusion des articles à l'international.

Le premier a été co-écrit par Nabila Boukef, Paul W.L.Vlaar, Mohamed-Hédi Charki et Anol Bhattacharjee et s'intéresse aux systèmes d'enchères inversées ; cas particulier qui n'a été que peu étudié bien que massivement utilisé dans la gestion de la chaîne logistique. 122 entretiens ont été conduits afin de comprendre les différences et discontinuités d'usages entre les fournisseurs et les acheteurs. Au-delà des résultats mis en exergue, une des contributions de l'article est d'attirer l'attention des chercheurs sur l'intérêt de collecter les données des différentes parties prenantes à un système d'information inter-organisationnel même lorsque l'on ne souhaite n'en étudier que les usages faits par ses utilisateurs.

Le deuxième article porte sur les mécanismes de transfert de connaissance au sein d'entreprises mobilisant des plateformes de partage. Alors qu'une large partie de la littérature sur le thème est dominée par l'étude des facteurs de motivation et des comportements liés au partage ou à l'utilisation de ces systèmes, Hind Benbya nous délivre une approche en terme de gouvernance. La partie empirique délivre les résultats d'une enquête conduite auprès de 485 individus. Tel que cela est attendu pour une recherche de ce type, les contributions ne se limitent pas à de simples confirmations et infirmations de travaux antérieurs ayant utilisé le prisme théorique. Le modèle de recherche est construit à partir de trois courants théoriques différents et leur intégration conduit à des résultats permettant de dépasser certaines de leurs limites sur les mécanismes de transferts, d'usage et d'assimilation des connaissances.

Parmi les technologies contemporaines, la Réalité Augmentée est certainement une des plus passionnantes à étudier car plon-



geant le consommateur dans un environnement combinant le réel et le virtuel afin de le guider dans ses achats. Les questions qui lui sont toutefois sous-jacentes, comme la place de ces nouveaux médias dans les points de vente, leurs effets sur les comportements d'achats ou encore leur caractère potentiellement intrusif conduit Claire Gauzente, Stéphanie Gautier et Maiju Aikala à étudier la perception

de la Réalité Augmenté dans quatre pays. Au-delà de l'analyse cross-culturelle offerte, l'article peut également être considéré comme un guide pratique à l'utilisation de la Q-Method ; méthodologie originale à laquelle une des auteures avait d'ailleurs déjà consacré un article publié dans SIM².

Bonne lecture !

² Gauzente C., (2013), « Une invitation illustrée à utiliser la Q-method dans les Recherches en Systèmes d'Information », *Systèmes d'Information et Management*, vol. 18, n°3, p. 69-109.

